



Confirmation d'inscription à la 12^{ème} formation de base 2018-2020
Et adhésion à l'association *AUGUSTE, clown en institution*

Nom du candidat/de la candidate :

Adresse : _____

Téléphone(s) : _____

Email : _____

1. Information :

L'association *AUGUSTE, clown en institution* propose d'informer le personnel sur le sens de la démarche et le contenu de la formation, sous forme d'une présentation donnée au personnel (et aux familles, selon le souhait de l'institution) avant la première visite des clowns dans leur propre institution :

- Projection (diaporama ou/et film DVD)
- Origine et sens de la démarche
- Témoignages, partage d'expériences de rencontres lors des visites en clown
- Espace ouvert aux questions.

2. Formation de base :

L'Association assure l'organisation et l'encadrement de la formation de base :

- Du lundi 8 au vendredi 12 octobre 2018 (résidentiel)
- Du lundi 15 octobre au vendredi 19 octobre 2018 (résidentiel)
- Entre le 19 octobre 2018 et le 1er avril 2019 :
 - 6 visites accompagnées en clown dans une diversité d'institutions membres de l'association, et la dernière visite dans sa propre institution
- Du lundi 1er au vendredi 5 avril 2019 (résidentiel)
- Entre le 6 avril 2019 et fin août 2019 :
 - 2 visites accompagnées en clown, dont la mise en jeu est conduite par les apprenants
 - 2 visites autonomes dans sa propre institution
- Mercredi 4 septembre 2019 : visite de clôture auprès de personnes en situation de handicap aux Fontenattes
- Mercredi 25 septembre 2019 au Mont Pèlerin : visite de clôture auprès de la personne âgée, au Mont-Pèlerin
- Vendredi 11 octobre 2019, journée de bilan de la formation, suivie d'une cérémonie de clôture et de remise officielle des attestations de la formation de base de clown en institution.



Les participants à la formation de base s'engagent à suivre l'ensemble du dispositif.

Les jours d'absence seront remplacés :

- Pour les journées résidentielles : par les mêmes jours dans la volée suivante ou des journées de formation continue axées sur le même travail
- Pour les visites : par une autre visite

Les participants à la formation de base reçoivent :

- o Un nez de clown
- o Les coordonnées des formateurs et des participants
- o Un login d'accès au site internet de l'association, avec les coordonnées des membres de l'association, institutions et clowns.
- o Le calendrier des visites

3. Pratique du clown en institution :

Le clown en institution ne se pratique pas seul. Un duo est minimalement requis en visite.

L'association facilite une mise en réseau d'échanges pour permettre aux clowns qui ne travaillent pas dans une institution de pratiquer le clown.

4. Formation continue :

L'Association propose une formation continue aux clowns ayant bénéficié de la formation de base. Seuls les frais de nourriture, et d'hébergement s'il y a lieu, sont à charge des participants. Les clowns s'engagent à consolider leurs acquis de base et enrichir leur pratique par la formation continue.

6. Financement :

Tous les frais de la formation de base sont couverts par le montant perçu de 3000.- :

De même que l'hébergement et les repas pour 15 jours résidentiels et le jour de bilan

Et l'accompagnement de 10 visites en clown.

Le fonctionnement et les projets de l'Association sont couverts par les cotisations annuelles des membres.

Participer à la formation de base implique l'adhésion à l'Association dès l'année qui suit le démarrage de la formation.

La cotisation annuelle est de 50.- pour les clowns et de 5.- par lit jusqu'au maximum de 500.- pour les institutions membres.

7. Confirmation :

La confirmation de la participation du candidat à la formation est acquise par :

- Le versement du financement de 3000.- sur le CCP de l'association Auguste 17-551374-8

- La signature du présent document lors d'un entretien (en trois exemplaires : pour le candidat, son institution et l'association Auguste). Ce document signé vaut pour inscription à la formation de base et adhésion à l'association Auguste.

8. Désistement :

Un désistement, une fois ce contrat signé, est remboursé si la place a pu être repourvue.

Un désistement en cours de formation ne donne pas droit à un remboursement.

Un désistement avant la formation, non remplacé et donc non remboursé, met néanmoins à votre crédit la somme versée à faire valoir pour une inscription à la formation de base d'une volée ultérieure.

9. Droit à l'image :

La publication de photographies (tous médias confondus, y compris le WEB) illustrant l'activité du clown en institution est régie par la loi fédérale sur la protection de la personnalité, droit absolu protégé par l'article 28 du code civil suisse.

Chaque membre individuel et collectif s'engage à ne pas publier des images de personnes reconnaissables sans leur consentement écrit ou celui de leur représentant légal lorsqu'il y a lieu.

Signatures :

Je confirme mon inscription à la formation de base donnée par l'association Auguste.

J'adhère à l'association à titre individuel

Lieu et date

Nom et signature

Annexes remises :

Statuts de l'association Auguste

Facture



Association Auguste clown en institution, Maladière 4, 1205 Genève, tel et fax 022 321 01 43

info@auguste.ch, www.auguste.ch